



LOGEMENT ACCOMPAGNÉ

### La résidence accueil

- 24 logements du T1 au T2, de 20 à 47 m<sup>2</sup>, pour des personnes en situation de précarité ou d'exclusion ayant un handicap psychique
- Investissement : 1,995 M€ HT
- Apport du terrain par l'Orsac via un bail à construction de 45 ans
- Subventions pour la construction : CA3B, Région, Etat, Département + subvention de la Région (avec ALEC) pour la chaufferie bois
- Prêts CDC et Action Logement

### Membres du comité de pilotage

- Alfa3a, CPA, SIAO, DDCS, Département, Ville de Viriat, CA3B.

### Membres du comité technique

- Alfa3a, SIAO, DDCS, Département, Conseil local de santé mentale de Bourg-en-Bresse, Adapei, Orsac-CPA, Vivre en ville, Unafam.

**Résidence Accueil Alfa3a**  
250 Route de Marboz  
01440 Viriat  
ra.viriat@alfa3a.org

“  
Se sentir  
chez soi

## LA RÉSIDENCE ACCUEIL DE VIRIAT OUVRE SES PORTES

# Une aventure partenariale

La nouvelle structure de logement accompagné pour des personnes en souffrance psychique est une première dans l'Ain.

PAR ANNICK PUVILLAND

Le besoin était largement identifié par les acteurs et partenaires du social, de l'habitat, du soin, de l'insertion, réunis au sein d'un groupe de travail autour de la santé mentale et du logement, dans le cadre du conseil local de santé mentale copiloté par la mairie de Bourg-en-Bresse et le CPA : il manquait dans le département un lieu permettant aux personnes fragilisées par des troubles psychiques stabilisés d'accéder à un logement où se sentir chez soi, en bénéficiant d'un accompagnement adapté. « *Les premières études sur la création d'une résidence accueil datent de 2017* », rappelle **Véronique Leteneur**, directrice du Pôle immobilier d'Alfa3a.

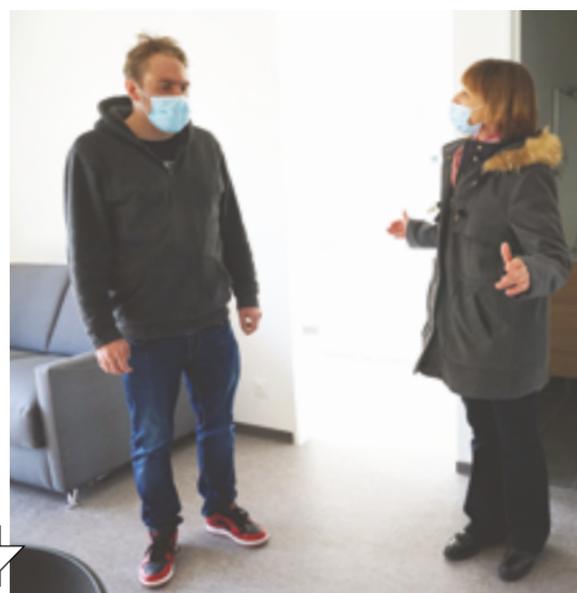
La proposition de l'Orsac de mettre à disposition un terrain situé à Viriat – « *près mais hors du CPA, c'est très important* » – et la collaboration avec le CPA, notamment avec son dispositif de réhabilitation et son précieux appui à l'accompagnement des résidents, ont boosté le projet. « *Le travail avec l'ensemble des partenaires s'est poursuivi tout au long de la construction* » : projet architectural, organisation des espaces, modalités d'attribution des logements... Tout est réfléchi ensemble.

### « UNE SUPER RÉPONSE »

Le projet est devenu réalisation concrète. Débutés à l'automne 2019 puis quelque peu retardés par la crise sanitaire, les travaux de construction se sont achevés en mars 2021. La convention de partenariat avec le CPA est signée.

« *La résidence accueil n'est ni un service de soins ni une structure médico-sociale : c'est un logement accompagné, semi-privatif semi-collectif, avec des activités communes animées par les deux hôtes* » souligne **Dominique Snider**, directeur des soins au CPA. « *On est vraiment dans le registre de la santé mentale. Pour être "bien dans sa tête", il faut avoir un logement, un toit. La résidence accueil est une super réponse pour des patients, hospitalisés ou pas, qui souffrent d'isolement, très néfaste pour la santé mentale.* »

La première commission d'attribution s'est réunie le 2 mars, les deux suivantes peu après. Les tout premiers résidents se sont installés début avril. ■



Visite préliminaire des lieux par un futur résident.



« Ce projet de résidence accueil est un défi, une très belle aventure partenariale en accord avec les valeurs d'Alfa3a. » **Véronique Leteneur**, directrice du Pôle immobilier Alfa3a



« Le projet de vie et de soins de la personne détermine l'orientation vers la résidence accueil. » **Dominique Snider**, responsable des soins au CPA



« La plus-value de la résidence accueil, c'est le partenariat : le lien entre social et santé est très important. » **Claire Tournois**, responsable du pôle insertion logement à la DDCS

### COCOONING

## Ambiance dynamisante

Le cadre est très nature et l'arrêt de bus à proximité. La résidence accueil réunit 24 logements, dont 2 T2 pour un couple ou permettant au résident d'accueillir ponctuellement un enfant. Une salle polyvalente pour des activités, un salon-bibliothèque, une salle avec TV et poste informatique, une cuisine équipée, une vaste terrasse, invitent à la détente et la rencontre. Projet architectural et projet social vont de pair. La conception des espaces individuels et collectifs a été mûrement réfléchi par Alfa3a – services patrimoine, gestion locative, responsables, coordinateurs et hôtes des maisons relais... – et les partenaires, « *pour que les lieux soient agréables, un peu cocooning, facilitateurs d'animations, que les résidents se sentent chez eux, qu'ils s'approprient les espaces* » souligne **Véronique Leteneur**. « *Avoir un chez soi peut permettre de retisser des liens familiaux, les résidents pourront recevoir des personnes.* » Côté technique, le confort s'allie au développement durable : la résidence est équipée d'une chaufferie bois et de systèmes économiseurs d'énergie.

### « QUE LES RÉSIDENTS SOIENT FORCE DE PROPOSITIONS »

Les espaces communs ne sont pas encore entièrement meublés : « *Participer à leur aménagement sera certainement le premier projet collectif : le but est de dynamiser, stimuler les résidents, qu'ils soient force de propositions* » explique **Corinne Pacard**, responsable de site, présente du lundi au vendredi, avec l'animatrice.

« *Les activités s'organiseront selon les souhaits des résidents.* » Préparer et savourer ensemble un dîner par semaine, créer un jardin partagé, mutualiser des projets d'animation, de sorties, avec les maisons relais d'Alfa3a, de Tremplin, les structures voisines telles que l'IEM Handas, la Marpa, favoriser la participation à la vie associative de la commune... Tout est ouvert. Tout sera débattu et conçu avec les résidents. Le comité de concertation se mettra en place à un rythme mensuel. ■

## Porte d'entrée : le SIAO

Les orientations s'effectuent via le SIAO. Les dossiers de demandes d'attribution émanent de divers acteurs : service de réhabilitation psychosociale du CPA, structures d'hébergement, travailleurs sociaux...

Les résidents signent un titre d'occupation et peuvent bénéficier de l'APL (aide personnalisée au logement). Des conditions de ressources minimum et maximum sont fixées. ■



« Il faut que les postulants soient dans une dynamique de soins. » **Florence Gudfin**, référente de parcours au SIAO.



« Ce projet a toute sa place sur notre commune. Nous serons à l'écoute des projets à venir, des demandes de partenariats autour d'animations. » **Emmanuelle Merle**, adjointe au maire de Viriat



« Le champ des possibles est vaste pour accompagner l'autonomisation de la personne, la dynamique de l'insertion. » **Corinne Pacard**, responsable de la résidence accueil

## En bref

### Logement d'abord

« *Le dispositif des pensions de famille ou maisons relais, qui existe depuis vingt ans en France, auquel s'ajoutent aujourd'hui les résidences accueil pour un public ayant un handicap psychique, a vraiment fait ses preuves* » souligne **Claire Tournois**, responsable du pôle insertion logement à la DDCS de l'Ain. Leur développement s'inscrit dans le plan national pour le Logement d'abord et la lutte contre le sans-abrisme 2018-2022. « *Dans l'Ain, l'objectif initial de créer 44 places sera atteint : les acteurs associatifs sont très moteurs, deux autres projets sont en cours.* »



### Parcours résidentiel

La résidence accueil peut constituer une étape vers le logement autonome de droit commun, dans un parcours résidentiel adapté. Elle peut, grâce à l'accompagnement quotidien des personnes par l'équipe de professionnels, éviter une dégradation de la santé psychique, une ré-hospitalisation pour d'ex-patients du CPA. L'accueil au sein de la résidence est sans durée limitée et adapté à chacun. Il est mixte, même si pour l'instant les demandes concernent plutôt des hommes.

### Commission d'attribution

Toutes les demandes d'orientation passent par le SIAO. La commission d'attribution réunit Alfa3a, le SIAO, le CPA, le référent soin et le référent social du demandeur.

L'examen des 27 premières demandes s'échelonne sur trois réunions en mars-avril. Sur les 11 dossiers traités le 2 mars, 5 ont fait l'objet d'une réponse positive, 1 d'un refus. Pour les 5 autres, l'accueil au sein de la résidence aurait été prématuré.

